

Après avoir décrit cette époque, nous demanderons quelles injustices a prévenues ce système d'équilibre si vanté, quelle idée utile ou heureuse il a léguée à la postérité. Nous le verrons, au contraire, bon, levé et rétabli par les armes. L'apparition imprévue d'un grand homme, comme Charles XII, Frédéric II ou Napoléon, suffit pour l'anéantir. On ne tint compte ni du mouvement naturel des nations, ni de leurs progrès, et l'union reposa sur les armes et l'antagonisme, à tel point qu'on inventa la paix armée. Une injustice fut-elle commise par une nation, les autres se dirent contraintes à l'imiter, afin de ne pas déranger l'équilibre ; tout ce qui pouvait le troubler attirait l'attention de chacun, et fournissait un prétexte d'intervention, de guerres, d'alliances, de médiations ; l'égoïsme s'en prévalait souvent, et le fort décidait comment il fallait entendre l'équilibre. Les traités de paix n'étaient pas dictés par le vainqueur, mais par la volonté commune de plusieurs États, et personne ne pouvait regarder une acquisition comme assurée si tous ou le plus grand ne l'avait point approuvée. Les peuples furent partagés, comptés, échangés comme des troupeaux, sans souci des affections, des désirs, de la nationalité. Lorsque le droit héréditaire des princes fut l'unique lien parmi les populations, elles se trouvèrent assimilées à des choses, et devinrent la propriété des maisons royales ; les principes du droit des gens furent invoqués et violés tour à tour selon l'intérêt, et d'autant plus honteusement qu'ils avaient été proclamés plus haut. Au moment où les philosophes prêchaient d'un ton élevé la souveraineté du peuple, les rois consommèrent en pleine paix le partage d'un royaume : exemple d'une violation flagrante du droit des gens, qui fut suivie d'une foule d'autres.

C'étaient des conséquences inévitables, et, si elles ne furent point immédiates, il faut l'attribuer à l'opinion. En effet, l'art s'unit à la science de manière qu'il leur fut possible de soutenir l'activité de l'esprit même dans la servitude, de remédier aux maux de la société, aux guerres, aux impôts excessifs, aux prodigalités princières ; ils adoucirent les mœurs, multiplièrent les jouissances et les relations parmi des classes autrefois séparées, et opposèrent à l'aristocratie de naissance une aristocratie d'intelligence, qui lutta contre les abus du pouvoir et l'insolence des grands, et créa l'opinion publique. Cette opinion, dont la puissance augmentait chaque jour, et la raison, qui s'émancipait de plus en plus, empêchèrent la force de dominer seule dans le droit public et international.

La théorie de l'équilibre étouffait les vœux et les intérêts des peuples, qui, même à l'intérieur, restèrent soumis au caprice de